



Établissement public de coopération culturelle à caractère industriel et commercial

Extrait du registre des délibérations
Du Conseil d'administration

Délibération n° 2011 – 09 du 29 juin 2011

Objet : Approbation des compte de gestion et compte administratif de l'exercice 2010 du budget principal

L'an deux mille onze, le 29 juin à 9h30, s'est réuni au Château de La Roche-Guyon, le Conseil d'Administration de l'Établissement Public de Coopération Culturelle du Château de La Roche Guyon dûment convoqué le 21 juin 2011.

Etaient présents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux :

- Gérard Lambert-Motte, Président de l'Établissement Public
- Jean-Pierre Bequet
- Dominique Gillot

Maire de la Commune de La Roche-Guyon : Christine Forge

Représentant le Syndicat mixte d'aménagement et de gestion du Parc Naturel Régional du Vexin français : Dominique Herpin-Poulenat

Représentants de l'Etat : Préfecture du Val d'Oise : Geneviève Bernard – Marie-Cécile Courtois
DRAC : Clarisse Mazoyer

Personnalités qualifiées :

Propriétaire : Guy-Antoine de La Rochefoucauld

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : Bernard Toublanc

Personnalité qualifiée nommée par le Propriétaire : Yolaine de La Rochefoucauld

Représentants du personnel :

- Abdo Bouzit et Chrystèle Pieszko, titulaires

Absents excusés ayant donné un pouvoir :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Jean-Pierre Muller

Personnalités qualifiées :

Personnalité qualifiée nommée par le Conseil général : François Dupille

Personnalité qualifiée nommée par l'Etat : Jean-Baptiste Bellon

Nombre de membres en exercice : 18

Nombre de membres présents : 12

Nombre de votants : 15

Absents :

Membres élus des Collectivités :

Conseillers généraux : Jean Pichery et Guy Paris

Personnalité qualifiée nommée par la commune de La Roche-Guyon : Daniel Lehleyder

Etaient également présents :

- Véronique Flageollet-Casassus, Directrice de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Carole Lartigot, Direction de l'Action culturelle du Conseil général du Val d'Oise
- Yves Chevallier, Directeur de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Laure Atger, Administratrice de l'EPCC du Château de La Roche-Guyon
- Marie-Christine Dodier, EPCC du Château de La Roche-Guyon (pour la prise de notes)

CONSIDERANT,

Pour la section d'exploitation :

- Le résultat 2010 déficitaire de la section d'exploitation de 51.847,67€
- Le résultat cumulé excédentaire des exercices antérieurs de 74.595,75€
- Le résultat cumulé à fin 2010 excédentaire de 22.748,08€
- Que pour des raisons de changement de logiciel entre les exercices 2010 et 2011, il n'a pas été possible de passer les écritures de charges et produits à rattacher à l'exercice 2010 en fin d'année
- Que les charges à rattacher s'élèveraient à 72.460,81€ ; que les produits à rattacher s'élèveraient à 45.000€

Pour la section d'investissement :

- le résultat 2010 déficitaire de 123.296,29€
- le résultat cumulé déficitaire des exercices antérieurs de 44.568,52€
- le résultat cumulé à fin 2011 déficitaire de 167.884,81€
- que les Restes à Réaliser sont les suivants :
 - en dépenses à 1.184.482,85
 - en recettes à 1.380.487,89
- que la prise en compte de ces Restes à Réaliser rend le résultat cumulé de la section d'investissement excédentaire de 29.230,41€

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION,

VU la loi n°2002-6 du 4 janvier 2002 relative à la création d'établissements publics de coopération culturelle,

VU le décret n° 2002-1172 du 11 septembre 2002,

VU l'arrêté préfectoral du 19 décembre 2003 créant l'établissement public du château de La Roche Guyon,

VU les statuts de l'E.P.C.C.,

- **Après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion et le compte administratif de l'exercice 2010 du budget principal de l'exercice 2010**
- **Décide d'affecter le résultat excédentaire cumulé de 22.748,08€ de la section d'exploitation au financement de la section d'exploitation du budget principal 2011.**

Abstentions :

Votes contre :

Votes pour :

Pour extrait conforme au registre des délibérations


Le Président de l'E.P.C.C.
Gérard Lambert-Motte